Synthèse

Identifier et anticiper les risques liés au changement climatique 25 /CC/ 2208



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt - bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 26 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
franceboisforet.fr

Réalisé par :

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
h.derevel@franceboisforet.fr

Contexte et objectifs

Dès 2018, une très forte crise provoquée par une prolifération de scolytes sur l'épicéa a décimé cette essence qui a quasiment disparu en-dessous de 600 m d'altitude en France. Après un court répit en 2021, la crise sanitaire sévit à nouveau avec virulence et touche également le sapin pectiné. Ainsi en 2023, ont particulièrement été touchés, à toutes altitudes, le Jura, le Morvan, les Ardennes, l'Ain, le nord des Alpes, une partie des Pyrénées, certains secteurs du Massif central.
Depuis le début de ces vagues de crises, le DSF estime que 22 millions de m3 d'épicéas et 15 millions de m3 de sapin sont affaiblis ou morts. D'autres essences sont également affectées à des degrés divers (le chêne, le hêtre, le châtaignier). En termes de renouvellement forestier par plantation, 2022 est la plus mauvaise année au niveau de la reprise des plantations depuis 2007 : 38% des plantations affichent un taux de reprise inférieur à 80% du fait d'une sécheresse exceptionnelle combinée à de fortes températures. Et ce phénomène est appelé à se renouveler.

De nombreux outils d'adaptation existent ou se créent, sous l'impulsion de la planification écologique mais dans les territoires forestiers, les élus sont dans l'expectative et ont besoin de réponses concrètes et rapides : comment être acteur de l'adaptation à l'échelle d'un territoire ? Comment emporter l'assentiment de la population ? La création de ce programme au sein des Communes forestières vise à l'appréhension des impacts du changement climatique sur la forêt et la filière forêt-bois à différents niveaux territoriaux.

Principaux résultats obtenus

- Ecriture détaillée du programme d'action et mise en œuvre de plusieurs actions ;
- Identification des besoins des élus en matière de rique (enquête) ;
- Recensement des acteurs et des outils, politiques publiques existant sur les risques (en cours)
- Caractérisation des risques liés à la forêt (en cours)
- Mise en œuvre d'une expérimentation de cellule d'anticipation
- Organisation d'événements de sensibilisation des élus sur les risques forestiers
- Production d'outils pédagogiques et de communication à destination des élus

Indicateurs de résultats

Nombre de retours d'expériences analysés : 9

Nombre de territoires d'expérimentation identifiés : en cours, 2

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
h.derevel@franceboisforet.fr

Valorisation

- Valorisation lors des événements Communes forestières
- Partage des bonnes pratiques et des outils au sein du réseau Communes forestières
- Participation à des événements pour valoriser les actions
- Echanges et partenariats
- Communication au niveaux national et régionaux